



2025 - 2030

**DÉCLARATION
DE POLITIQUE
SOCIALE**

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 27TER DE LA LOI ORGANIQUE DES CPAS DU 8 JUILLET 1976.

INTRODUCTION

Le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) est un pilier incontournable de la cohésion et de la justice sociales. Il incarne les valeurs fondamentales du service public : démocratie, neutralité, égalité et adaptabilité aux besoins de chacun.

Dans une grande ville comme Liège, où les réalités et les besoins diffèrent de ceux d'autres communes, nous avons pleinement conscience des défis spécifiques que nous devons relever. Face à l'exclusion sociale et à la pauvreté, le CPAS représente bien souvent le dernier rempart pour un nombre croissant de citoyennes et citoyens confrontés à des situations de grande difficulté. Qu'il s'agisse de familles monoparentales, de jeunes en rupture, d'enfants en difficulté, de personnes âgées isolées, de sans-abris, de sinistrés, de travailleurs précaires, ou de toute personne en état de besoin, le public accueilli par le CPAS témoigne d'une fragilité croissante. Ces personnes, déjà éprouvées par des parcours de vie difficiles, subissent souvent les conséquences d'un contexte économique ou sociétal qui les dépasse, amplifiant leur vulnérabilité.

À Liège, ville hospitalière et solidaire, cet engagement envers les plus démunis est un impératif. Les travailleurs sociaux, en première ligne, constatent chaque jour la diversité et la complexité des situations rencontrées. À cette précarité s'ajoutent des démarches administratives, parfois lourdes, qui rendent l'accès aux droits souvent plus laborieux pour les personnes concernées.

Dans ce contexte, le CPAS doit constamment s'adapter pour répondre aux besoins d'un public toujours plus fragile et pour garantir à chacun une vie conforme à la dignité humaine. Nous, mandataires de l'action sociale, avons pour mission de veiller à ce que ces droits soient respectés.

À Liège, le CPAS s'engage dans une dynamique volontariste, où l'accompagnement ne se limite pas à l'aide immédiate. L'objectif reste d'aider les bénéficiaires à se reconstruire et, lorsque cela est possible, à retrouver leur autonomie. Car au-delà d'une assistance matérielle, c'est une véritable main tendue vers un avenir plus digne que le CPAS souhaite offrir en renforçant les mesures d'insertion qui conduisent à la mise à l'emploi.

Cette dynamique volontariste s'inscrit également dans la poursuite et le renforcement du soutien et des collaborations existants entre le CPAS et les acteurs dans le champ de l'aide sociale et de tous ceux qui, au quotidien, travaillent à l'amélioration de la qualité de vie des plus fragilisés.

En outre, le CPAS s'engage à mener une politique de valorisation et une gestion dynamique de son patrimoine, à la fois immobilier et mobilier, au service de ses missions sociales ; une gestion orientée vers le bien-être de ses agents, et indispensable dans un contexte budgétaire difficile. La dynamique foncière doit venir en support aux différentes actions proposées dans la déclaration de politique sociale. Le CPAS restera attentif à la valorisation du patrimoine liégeois.

Par ailleurs, de nouvelles sources de financement seront étudiées telles que le recours aux legs de biens et donations. Pour ce faire, une campagne de sensibilisation sera menée afin de mieux informer la population sur les avantages inhérents à ce type de démarches ainsi qu'aux nombreux services rendus par le CPAS.

Dans le contexte institutionnel actuel, le CPAS se mobilisera de manière active en vue de préserver les services et projets existants tout en étant extrêmement vigilant à défendre les populations les plus fragilisées. Concernant les nouvelles actions à mener, il privilégiera les synergies avec la Ville de Liège et le renforcement de partenariats avec les acteurs de lutte contre la pauvreté et l'insertion socioprofessionnelle. De la sorte, le CPAS confirme sa volonté de tendre vers plus d'efficacité tout en ayant à l'esprit la nécessité de générer des économies d'échelle.

UN CPAS QUI MÈNE A L'AUTONOMIE

Le CPAS de Liège a pour ambition de transformer l'aide sociale en un tremplin vers une autonomie durable, en renforçant ses actions d'insertion et de formation.

Le CPAS de Liège a déjà doublé le nombre de remises à l'emploi sous la précédente mandature. Il s'agit de poursuivre dans cette voie. Celle-ci s'appuie sur le constat que, dans presque tous les cas et à relativement brève échéance, le coût de l'insertion socioprofessionnelle est inférieur à celui de l'aide sociale. Autrement dit, favoriser l'insertion socioprofessionnelle est non seulement un facteur d'épanouissement personnel, mais également une mesure de bonne gestion. Cette démarche s'inscrit toujours dans une dynamique contractuelle de soutien adapté en veillant à ce que les opérateurs qui participent à cette action offre un cadre de travail sécurisé et agréable.

Ces mesures se logent au cœur d'une vision ambitieuse et humaniste d'un CPAS moteur d'intégration sociale, garant de la dignité humaine et catalyseur d'opportunités pour les citoyens les plus fragiles.

Un grand pôle d'insertion socioprofessionnelle au cœur du CPAS

Afin d'assurer un accompagnement global et individualisé, le CPAS souhaite regrouper ses services phares au sein d'un pôle d'insertion socioprofessionnelle. Cette structure intégrée vise à améliorer la qualité des services rendus en coordonnant les efforts pour favoriser un retour à l'emploi. Elle tiendra compte des réalités personnelles et des parcours spécifiques de chaque utilisateur.

Des mesures d'insertion renforcées

Le CPAS de Liège souhaite aussi améliorer les dispositifs d'insertion afin de mieux soutenir les bénéficiaires dans leur parcours vers l'emploi.

1. Simplification administrative pour les bénéficiaires actifs

Une procédure accélérée sera instaurée pour les bénéficiaires qui exercent des emplois occasionnels tout en percevant un complément de revenu d'intégration sociale (RIS). Cette mesure vise à simplifier et à fluidifier le traitement des dossiers sociaux, facilitant ainsi leur parcours vers l'insertion.

2. Promotion de la mobilité grâce à une auto-école sociale

Conscient que l'accès à la mobilité est un frein majeur à l'insertion, le CPAS participera, en partenariat avec d'autres acteurs, à la mise en place d'une auto-école sociale. Cet outil aura pour ambition de proposer des formations adaptées et accessibles financièrement en vue de l'obtention du permis de conduire, une clé essentielle pour l'accès à l'emploi et l'insertion sociale. Ce projet devrait être, dans la mesure du possible, autonome financièrement.

Il ne s'agit pas de privilégier l'usage de la voiture à celui des transports en commun. La mobilité douce est une démarche que le CPAS souhaite au demeurant encourager. Il est ici question de permettre aux bénéficiaires de saisir pleinement chaque opportunité d'emploi.

3. Valorisation du recours à l'article 61 et à l'article 60 pour des opportunités d'emploi

Le CPAS encouragera davantage l'utilisation de l'article 61 et de l'article 60 par les employeurs privés. Ce dispositif permet d'offrir aux bénéficiaires un accompagnement vers l'emploi. Cela s'envisage autant que faire se peut et dans le cadre de ses compétences. De la sorte, le CPAS met un point d'honneur à répondre aux besoins spécifiques du marché du travail local, que ce soit dans le secteur marchand ou non marchand. Il s'agira par ailleurs de renforcer la communication autour de l'existence du mécanisme et des avantages de ce dernier auprès du secteur privé.

L'accompagnement administratif des employeurs sera également amélioré. Pour ce faire, le service REINSER sera renforcé.

Le CPAS collaborera avec le Forem dans le cadre de la convention déjà passée avec ce dernier et veillera au bon suivi des dossiers. Dans la même optique, les partenariats avec les trois Relais Emploi (Saint-Léonard, Sainte-Marguerite et Droixhe) devront être évalués et, le cas échéant, amplifiés en liant l'aide et les conseils aux spécificités du marché de l'emploi local.

4. Dynamisation de l'économie sociale et de l'IDESS

L'économie sociale constitue une opportunité précieuse pour créer des emplois durables tout en répondant aux besoins de la population. À travers un nouveau partenariat, le CPAS s'engagera à dynamiser l'IDESS (Initiatives de Développement de l'Emploi dans le Secteur des Services), renforçant ainsi son rôle moteur dans l'insertion par le travail et les services à destination des publics les plus fragiles.

En outre, le CPAS renforcera ses collaborations avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire afin de soutenir sur le territoire de la Ville le déploiement d'activités économiques favorisant l'insertion professionnelle des personnes les plus vulnérables.

Formations et activation professionnelle

Le CPAS renforcera ses collaborations avec l'enseignement de promotion sociale et notamment dans le but de promouvoir les filières porteuses d'emploi.

Le CPAS organisera des formations en français langue étrangère, spécialement conçues pour répondre aux besoins des secteurs en pénurie. Ces formations offriront aux bénéficiaires allophones une opportunité d'acquérir les compétences linguistiques nécessaires pour s'intégrer rapidement et efficacement sur le marché du travail.

UN CPAS AUX CÔTÉS DES PLUS FRAGILES

Un accompagnement global et adapté

Le CPAS de Liège s'engage à offrir un soutien global et adapté aux besoins spécifiques de chaque personne, afin de favoriser leur autonomie et leur réinsertion sociale. Cet accompagnement couvre des dimensions essentielles telles que l'aide sociale, l'accès au logement, aux soins de santé, à la culture, au sport, ainsi qu'aux besoins de première nécessité sans oublier la lutte contre la fracture numérique.

Un effort quant à l'augmentation de projets individualisés d'intégration sociale (PIIS) sera amorcé ; les dispenses pour raisons de santé et d'équité continueront à faire l'objet d'une vigilance accrue.

Pour garantir une réponse coordonnée et efficace, le CPAS s'appuie sur des partenariats solides avec les acteurs actifs dans ces différents domaines. Ces collaborations renforcent l'impact des dispositifs mis en place et permettent d'agir de manière concertée en faveur des personnes les plus fragiles.

Plusieurs mesures illustrent cet engagement

Conscient de l'importance de la santé mentale dans le processus de réinsertion sociale, le CPAS cherchera à maintenir des actions lui permettant d'offrir un accompagnement psychologique renforcé, de faciliter l'accès à des consultations de qualité, en partenariat avec des professionnels de la santé mentale et des institutions spécialisées.

La santé de manière générale et la lutte contre les problèmes d'assuétudes recevra également une attention particulière en veillant, ici aussi, à collaborer avec les différents acteurs et services spécialisés dans ces domaines.

En outre, en réponse à la crise du logement qui frappe de plein fouet les personnes précarisées, le CPAS cherchera des moyens pour lui permettre d'améliorer la recherche de logements de qualité et mettra l'accent sur l'accès à tous types de colocation (ex : coliving, habitat kangourou...) dans le cadre d'un parc locatif saturé. Il s'agira ici d'informer certains publics-cible tels que les jeunes de leurs droits et obligations relativement à cette façon de se loger. Tel que mentionné, le CPAS poursuivra une collaboration active avec les acteurs d'aide au logement et notamment les agences et coopératives immobilières sociales. Parallèlement à cela, le CPAS veillera autant que possible à prémunir ses bénéficiaires de la loi des « marchands de sommeil »

Par ailleurs, le CPAS entend maintenir une proximité active avec ses usagers, notamment les plus éloignés du numérique. Si la modernisation et la digitalisation des services sont des outils puissants, elles ne doivent jamais se substituer à l'accompagnement humain, qui reste au cœur des missions sociales du CPAS. Ainsi, des dispositifs spécifiques seront mis en place pour soutenir les publics fragilisés par la fracture numérique, tout en maintenant un accueil physique chaleureux et disponible. Ceci n'empêchera nullement de proposer aux bénéficiaires

de se former à l'utilisation des nouvelles technologies de manière à ce qu'ils puissent gagner en autonomie, d'une part, et éviter qu'ils ne soient victimes d'escroqueries et d'arnaques du net, d'autre part. Car sur ce point, on mesure combien les conséquences de telles pratiques peuvent s'avérer désastreuses pour des publics déjà fragilisés, en l'occurrence sur le plan financier.

Sur base volontaire, une aide de type « guidance budgétaire » sera envisagée et des formations seront aussi mise en place notamment dans le cadre de la mise en autonomie des jeunes placés sous la tutelle du CPAS.

Enfin, l'accès à la culture, vecteur d'épanouissement et d'intégration sociale, sera particulièrement encouragé par le biais des tickets « Articles 27 ». L'information autour de ce dispositif existant sera dès lors amplifiée et ce de manière à toucher plus largement les bénéficiaires tout en veillant à la bonne gestion de celui-ci.

Au plus près des publics vulnérables

Le CPAS de Liège se donne pour mission d'être un acteur présent et attentif aux publics les plus vulnérables.

Le CPAS se penchera sur la possible création d'un Pôle Enfance regroupant les services destinés à l'accueil et à l'accompagnement des enfants de 0 à 18 ans. En effet, il constitue le dernier rempart face aux difficultés majeures rencontrées par les familles. Il faudra ainsi consolider les moyens d'action à travers des partenariats forts avec les acteurs de l'enfance : le SAJ, l'AVIQ, l'ONE, les AMO, la MAdo, l'Openado... en leur faveur. Aussi, une attention particulière sera accordée au programme Miriam, destiné aux "mamans solos", souvent confrontées à des difficultés multiples et qui nécessitent donc un accompagnement ciblé tant en matière de logement, de garde d'enfants ou encore de formation.

De plus, il faudra être attentif à participer activement à la lutte contre les violences familiales pour une réactivité importante et des partenariats efficaces avec les différents acteurs concernés comme le DIVICO.

Le CPAS demeurera également attentif au programme actuel concernant les jeunes de 18 à 25 ans, ayant pour objectif de leur permettre de construire un avenir solide et autonome. Cet accompagnement comprend un ensemble de dispositifs adaptés à leurs besoins, notamment dans les domaines de l'emploi et de l'éducation. Une action forte et ciblée dans les premiers instants de l'arrivée au CPAS constitue un investissement porteur pour éviter toute cristallisation dans l'aide sociale.

De surcroît, le CPAS envisagera la mise sur pied d'un projet pilote innovant pour les personnes migrantes, fondé sur une approche à 360 degrés. Ce dispositif expérimental viserait à offrir un accompagnement global, couvrant tous les aspects de la vie : logement, accès à la santé, apprentissage linguistique, reconnaissance des compétences, intégration sociale et insertion socio-professionnelle. Ce projet permettrait de lever bon nombre de barrières

systématiquement rencontrées par ce public-cible. Ce faisant, le CPAS réaffirme la volonté de s'inscrire au cœur de la dynamique initiée par "Liège, ville hospitalière". Concrètement, celui-ci prendrait corps au travers du projet Urbact Weldi. En principe, cette initiative ne devrait engendrer aucun coût supplémentaire.

La lutte contre la précarité énergétique et l'endettement continuera à être une priorité pour notre Centre. Tous les moyens à notre disposition seront activés pour garantir l'accès aux énergies de nos concitoyens tout en attirant leur attention quant à une utilisation saine et durable de celles-ci de manière tant à en alléger la note pour les personnes précarisées qu'à veiller à notre environnement.

Le CPAS tentera de préserver ses moyens de manière à toujours rencontrer les urgences sociales des citoyens liégeois (enfants en difficulté, sinistres, catastrophes...) car les contextes de vie (familiaux, climatiques...) ne vont pas en s'améliorant. Pour ce faire, il continuera à être le premier acteur du Relais social et du Plan de Cohésion sociale.

Le CPAS poursuivra la gestion et l'animation de l'asbl Solidarité Sinistrés Liège dont l'action a été déterminante dans la prise en charge des après catastrophes qu'a connu notre Cité ardente ces dernières années.

Une attention particulière accordée à la lutte contre le sans-abrisme

Le CPAS maintiendra des actions fortes, aux côtés de la Ville de Liège, dans le cadre du dispositif « territoire zéro sans abrisme ».

Le CPAS poursuivra la modernisation de son abri de nuit afin d'augmenter de manière significative la capacité d'hébergement, d'améliorer les conditions d'accueil et d'assurer un hébergement digne et sécurisant pour tous.

Par ailleurs, les collaborations avec les entités publiques liégeoises dans la recherche de solutions durables pour l'abri supplétif, qui doit être organisé durant le plan grands froids, seront renforcées.

Un premier volet de la lutte contre le sans-abrisme sera préventif afin d'apporter une assistance spécifique s'il est constaté un risque de perte de logement.

Dans cette même dynamique, le CPAS sera particulièrement attentif à saisir les opportunités qui lui permettront de continuer à accroître le nombre de logements de transit et surtout ceux d'urgence, en explorant de nouvelles pistes de partenariats et de financement. Une attention particulière sera accordée aux solutions d'hébergement et de logement pour les familles nombreuses car elles en manquent cruellement à ce jour. Un suivi de proximité sera en l'occurrence mis en place pour certains usagers afin d'éviter le basculement vers l'isolement social. Enfin, le CPAS s'inscrira dans la démarche des baux dits « glissants ».

La question du logement des personnes incarcérées à leur sortie de prison (en fin de peine ou dans le cadre d'une libération conditionnelle) sera aussi prise en compte. Sur ce point, il est également nécessaire d'être présent afin d'aider les associations déjà actives à ce sujet et qui le souhaiteraient.

En partenariat avec les forces vives liégeoises, une attention particulière sera portée aux personnes les plus précarisées au niveau de leur hygiène personnelle, de l'entretien de leurs vêtements et, notamment, des précarités menstruelles dont souffrent de nombreuses femmes.

Enfin, dans le cadre d'un partenariat avec la Ville de Liège et les acteurs compétents en la matière, le CPAS s'investira dans l'accès aux soins de santé et la lutte contre les problèmes d'assuétudes de ce public spécifique.

UN CPAS ACCESSIBLE ET ORIENTÉ USAGER

Le CPAS de Liège place la transparence et l'accessibilité au cœur de ses engagements, afin de garantir à chaque citoyen un accès équitable et simplifié à ses services. La priorité sera donnée à la clarification des démarches administratives, avec une volonté affirmée de réduire les barrières bureaucratiques et de rendre les informations compréhensibles et accessibles à tous.

Cette transformation repose sur une approche combinant simplification des processus, renforcement de l'accueil humain, et développement d'outils pratiques à destination des usagers. Par des initiatives concrètes, le CPAS s'emploiera à améliorer la lisibilité de ses décisions. En instaurant une communication claire et proactive, il ambitionne de cultiver une relation de confiance avec les citoyens.

La bonne gouvernance interne est également un pilier de cette ambition. L'accessibilité à l'aide sera transparente, éthique et respectueuse des droits sociaux. La formation continue des agents sera valorisée pour garantir une gestion exemplaire et un service à la hauteur des attentes des bénéficiaires.

Les actions de lutte contre la fraude sociale, déjà entreprises ces dernières années, seront poursuivies.

Les différents partenariats noués avec des associations ainsi que la subvention de celles-ci sera évaluée sous les prismes conjugués de la pertinence et de la qualité du service, de la mise à disposition de personnel et des avantages en nature consentis.

Le CPAS s'engage à une évaluation continue de ses actions et de ses services, en plaçant les besoins des usagers au centre des réflexions et s'assurera d'ajuster ses pratiques pour répondre aux évolutions des attentes sociales et sociétales.

LES AGENTS AU CENTRE DES PRIORITÉS

Le CPAS de Liège place ses agents au cœur de ses priorités, convaincu que des collaborateurs épanouis et soutenus sont la clé d'un service public performant et humain. Ainsi, l'institution poursuivra activement la recherche d'alternatives au bâtiment central actuel, dans l'objectif de proposer des espaces de travail modernes, fonctionnels, sécurisés et agréables. Ces nouveaux espaces permettront de répondre aux besoins professionnels des agents tout en préservant leur bien-être.

Dans cette même optique, le CPAS s'engage à favoriser un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Le bien-être des agents étant une priorité essentielle, le CPAS souhaite renforcer son accompagnement psychosocial et intensifier ses actions de prévention des risques professionnels. Une attention particulière sera portée à la santé des collaborateurs, dans un contexte marqué par des défis importants.

La sécurité des agents du CPAS sera également renforcée.

La valorisation des compétences et les perspectives d'évolution seront également au cœur des préoccupations. Le CPAS continuera à s'investir dans la formation continue, permettant à ses agents de développer leurs savoir-faire et de s'adapter aux mutations du secteur. La mobilité interne sera encouragée afin de répondre aux aspirations de chacun tout en veillant à maintenir la qualité du service pour les usagers.

Le CPAS amplifiera la dynamique de culture organisationnelle participative. Le renforcement de la cohésion entre les équipes et le développement d'un véritable sentiment d'appartenance seront des objectifs prioritaires. De nouvelles initiatives verront le jour pour encourager les échanges, les collaborations et l'implication de tous les agents dans la construction d'une institution moderne.

Enfin, priorité sera donnée au volet de la cybersécurité dans le but de garantir, d'une part la protection des données à caractère sensible propres à l'institution et, d'autre part, la sécurité renforcée de ses systèmes informatiques.

UN CPAS ANCRÉ DANS SON TERRITOIRE

Conscient que les défis sociaux nécessitent des réponses collectives et coordonnées, le CPAS de Liège s'affirme comme un acteur central de la vie liégeoise. Ancré dans son territoire, il ambitionne de renforcer son rôle de moteur de la solidarité locale, en tissant des liens plus étroits avec les associations et les institutions publiques. Ce travail de proximité permettra d'identifier les besoins spécifiques des citoyens et de développer des actions sur mesure, au plus près des réalités du terrain.

Par des partenariats divers et variés et des plateformes de concertation thématiques, il participera aux plateformes sociales existantes ou réunira régulièrement les acteurs sociaux pour échanger des analyses, partager des bonnes pratiques et coordonner les interventions. Cette approche collaborative vise à maximiser l'impact des actions communes et à construire un réseau solidaire et durable.

Dans le même temps, le CPAS entend mieux faire connaître son rôle et ses services à travers une communication proactive. En lançant des campagnes de sensibilisation ciblées par exemple, et en renforçant ses synergies avec la Ville, il souhaite fluidifier les échanges, sensibiliser les citoyens et partenaires à ses missions. L'organisation d'événements à destination de différents publics tels que le secteur associatif et celui des employeurs permettra également de mieux faire connaître les services rendus par le CPAS.

Cette communication aura également pour but de valoriser le travail des agents du CPAS et par là d'attirer de nouveaux talents afin d'alléger la surcharge de travail actuelle.

En outre, le CPAS se donne pour objectif d'optimiser les ressources et les processus collaboratifs. Par la mutualisation des moyens avec la Ville et l'adhésion à des dynamiques contractuelles communes, il s'engage à rationaliser les coûts et à garantir une gestion plus efficace au service des citoyens. À cet égard, le futur Programme Stratégique Transversal (PST) listera l'ensemble des chantiers à venir (ressources humaines, informatique et affaires générales notamment).

Des synergies existent également déjà entre CPAS. De nouvelles synergies seront néanmoins recherchées.

Les communes périphériques seront, dans le cadre d'une dynamique supracommunale, conscientisées à la problématique liégeoise due à son effet de centralité, avec un focus particulier sur le sans-abrisme.

Au final, le CPAS veut être un catalyseur de solidarité, au cœur d'un réseau liégeois mobilisé pour répondre aux défis sociaux avec ambition et détermination.

UN CPAS ENGAGÉ DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le CPAS de Liège emprunte le chemin de l'avenir durable. Il entreprend des actions concrètes et réfléchies en lien avec la gestion de ses ressources et de son patrimoine.

Le CPAS a fait le choix d'intégrer plusieurs structures de gouvernance collaboratives. Il est non seulement actif au sein du Conseil de Politique Alimentaire de Liège (CPA), porté conjointement par la Ceinture Alimenterre Liégeoise (CATL), Liège Métropole et l'ULiège mais nourrit aussi divers partenariats. Il choisit ainsi de contribuer à l'instauration et à l'accès pour tous à une alimentation saine, équilibrée et respectueuse de l'environnement.

À cet effet, le CPAS propose notamment des repas bio, locaux et de saison à ses travailleurs. Cette démarche est possible grâce à la Ferme de La Vache, l'un de ses services d'insertion sociale.

Le CPAS nourrit également la volonté d'offrir un accès à une alimentation saine et de qualité à ses usagers. Il cherche dès lors à rendre la démarche réalisable au regard du coût de celle-ci et du montant du RIS. À ce sujet, un point d'attention sera porté au fait, par exemple, de cuisiner des produits locaux et de saison. Aussi, la participation aux ateliers de La Ferme de la Vache et d'autres partenaires sera encouragée.

Au regard de ses possibilités, le CPAS garde un œil attentif sur tout soutien éventuel à apporter aux initiatives d'agriculture urbaine notamment via la mise en place de baux d'occupation de certaines de ses terres agricoles.

Par ailleurs, il est rappelé que la volonté du CPAS est des rendre ses locaux le moins énergivore possible et de veiller sur ce point à ce que les logements d'urgence soient de la meilleure qualité qu'il soit.

Enfin, le CPAS porte une attention particulière au tri sélectif généralisé. Pour ce faire, il prévoit notamment la mise en place d'îlots de tri au sein de l'entièreté de ses locaux.